

FICHE 9_Franchisés (création et reprise)

Possibilités de financement supplémentaires à celles prévues pour l'ensemble des créateurs (cf. fiche 1) ou repreneurs (cf. fiche 2).

• bpifrance-creation.fr • les-aides.fr • aides-entreprises.fr • montetafranchise.com •

		À titre indicatif	
FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES		FOURCHETTE BASSE	FOURCHETTE HAUTE
► Financement dettes entreprise en croissance • Financement Fédération française de la franchise (FFF) C'est la fédération représentative de la franchise qui, depuis sa création en 1971, met son expertise et son professionnalisme au service de cette stratégie de développement des entreprises. Elle informe et forme les futurs créateurs d'entreprise sur le modèle de la franchise et accompagne les réseaux (franchiseurs et franchisés) dans leur développement en franchise en France et à l'international. La FFF travaille depuis de nombreuses années avec les banques et organismes de garantie, des partenaires acteurs de premier plan du commerce et de la franchise en France. La FFF a tissé des relations avec leur pôle franchise, afin de les sensibiliser sur l'attractivité de ce modèle pour créer son entreprise, sur ses fondamentaux, ses avantages et ses évolutions ainsi que sur le Code de déontologie européen, guide des bons usages et des bonnes pratiques de la franchise. • franchise-fff.com • • Fédération du commerce coopératif et associé (FCA) La Fédération du commerce coopératif et associé a pour mission : – de représenter les groupements de commerçants, notamment auprès des pouvoirs publics ; – de conseiller ses adhérents et de développer les échanges d'expériences intergroupements ; – de promouvoir et de contribuer au développement du commerce coopératif et associé. Le Commerce coopératif et associé est une organisation de réseaux de points de vente et de services constitués et contrôlés par des entrepreneurs indépendants, qui se sont associés, au sein d'un groupement, dans le but de mettre en place des actions et des outils communs résultant de la mutualisation de leurs moyens et de leurs savoir-faire. Propriétaires de leurs affaires et de leur réseau/enseigne, ils en sont les acteurs et les décideurs. En grande majorité, ces groupements sont organisés sous forme coopérative. En 2014, le Commerce coopératif et associé a réalisé 143,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus d'un tiers du commerce de détail. La FCA regroupe 153 enseignes nationales pour 43 870 points de vente dirigés par 31 574 entrepreneurs qui emploient 534 308 personnes en France. • commerce-associe.fr • • Les réseaux bancaires répondent aux demandes des franchisés. D'autres pôles de financement existent dont l'IREF (Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise) qui propose 3 services : – le haut de bilan ou equity pour renforcer les fonds propres ; – le financement bancaire pour mettre en œuvre les investissements ; – le financement participatif pour contribuer à la croissance et au financement du besoin en fonds de roulement. • franchise-iref.com •		Selon projet 25 000 € 25 000 € 25 000 €	Selon projet 500 000 € pas de plafond 300 000 €
TOTAL DES FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES (NON EXHAUSTIF)		75 000 €	800 000 €